



N° 19-18
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON DE FRUGES
COMMUNE DE LAIRES

Nombre de membres
En exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de procuration : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAIRES**

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 29 mai à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de LAGACHE Eric, Maire, en suite de convocation en date du 22 mai 2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mmes LECERF Gisèle, HUCHIN Karine, Mrs LAGACHE Gérard, ALLOUCHERIE Michel, NAYET Laurent.

Absents: Mmes FRANCHE Bernadette, RHODON Amélie, Mr ROZE Florent.
Absent excusé : Mr LAMOURETTE Ludovic.

Mme RHODON Amélie donne procuration de vote à Mr ALLOUCHERIE Michel

Mr ALLOUCHERIE Michel est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Projet Eolien par la "S.E.P.E LE GROSEILLER"

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien comprenant 5 aérogénérateurs – Hauteur totale de de 130 m à 150 m – et d'un poste de livraison" a été déposée auprès des services de la Préfecture par la société "S.E.P.E. LE GROSEILLER", sur le territoire de la commune de Lisbourg.

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 15 mai 2019, une enquête publique environnementale d'exploitation est ouverte du 17 juin au 17 juillet 2019 inclus.

Mr le Maire indique aux membres que les services de la Préfecture demandent au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ladite demande.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, **DECIDE** d'émettre un avis favorable sur ladite demande.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Pour le Maire empêché, l'Adjointe au Maire,
Gisèle LECERF

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en sous-préfecture le 15/06/2019

Et publication ou notification du 15/06/2019

par Mr le Maire empêché, l'Adjointe au Maire,
Gisèle LECERF

